



Ministère du Revenu
Direction des services et
des dossiers clients
CP 624
Oshawa ON L1H 8H8

61

Avis d'avantage – Sommaire des employés

Crédit de l'Ontario relatif aux options d'achat d'actions accordées aux employés pour le développement de la recherche

Available in English

Veillez dactylographier ou écrire en lettres moulées

Veillez conserver une copie de ce certificat pour vos dossiers

Veillez signaler immédiatement par écrit au ministère, à l'adresse indiquée ci-dessus, tout changement survenu dans les renseignements fournis.

Réservé à l'usage du ministère

Instructions

La société doit remplir cet avis pour tous les employés qui ont exercé des options d'achat d'actions, admissibles au titre de ce programme, pendant l'année d'imposition et qui ont reçu, ou choisi de recevoir à une date ultérieure, un avantage se rapportant à une option d'achat d'actions. L'avis doit être remis au ministère du Revenu, à l'adresse indiquée ci-dessus, pas plus tard que six mois après la fin de la première année d'imposition de la société se terminant pendant l'année civile dans laquelle l'employé a reçu l'avantage ou choisi de le reporter.

La société doit aussi remplir un *Avis d'avantage — Particulier* et le remettre à chaque employé admissible. Veuillez remplir un *Avis d'avantage* séparé pour chaque année civile.

Les renseignements sont nécessaires pour déterminer si l'employé a droit à un remboursement de l'impôt de l'Ontario sur le revenu des particuliers en vertu du Crédit de l'Ontario relatif aux options d'achat d'actions accordées aux employés pour le développement de la recherche (le Crédit).

L'avantage de l'Ontario se rapportant à une option d'achat d'actions admissible est le montant inclus dans le revenu de l'employé de l'année qui est admissible au Crédit.

L'avantage de l'Ontario reporté se rapportant à une option d'achat d'actions admissible est le montant reporté qui sera admissible au Crédit dans l'année de sa disposition.

Demandes de renseignements

Les détails concernant le fonctionnement du programme se trouvent dans le bulletin d'information sur le Crédit, y compris une définition des termes utilisés.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Crédit ou une copie du bulletin d'information, prière de communiquer avec le ministère :

Sans frais 1 866 668-8297
ATS (téléimprimeur) 1 800 263-7776 (Ontario seulement)
Site Web ontario.ca/revenu
Ou écrivez à l'adresse indiquée ci-dessus.

Société	
N° de compte d'impôt des sociétés de l'Ontario	N° d'entreprise de l'Agence du revenu du Canada RP
Raison sociale	Nom commercial (s'il est différent de la raison sociale)
Adresse postale (N° du bureau, n° de la rue, nom de la rue, n° de CP, n° de RR)	
Ville	Province
	Code postal

Renseignements relatifs aux employés Continuez à la page 2 ou joignez une feuille séparée si vous avez besoin de plus d'espace.

À remplir pour tous les employés admissibles qui ont reçu ou reporté un avantage se rapportant à une option d'achat d'actions admissible au titre de ce programme dans l'année civile. 20

Nom	Prénom	Avantage de l'Ontario se rapportant à une option d'achat d'actions admissible	Avantage de l'Ontario reporté se rapportant à une option d'achat d'actions admissible	Numéro d'assurance sociale
				- -
				- -
				- -
				- -

Je comprends que faire une fausse déclaration ou une déclaration trompeuse dans cet avis constitue une infraction.

Signataire autorisé de la société

Nom (en lettres moulées)	Poste/titre (en lettres moulées)	Numéro de téléphone ()
Signature	Date	

Les renseignements contenus sur ce formulaire sont recueillis en vertu du paragraphe 8.7(18) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Ontario), L.R.O. 1990, ch. 1.2 aux fins d'administration du crédit d'impôt de l'Ontario relatif aux options d'achat d'actions accordées aux employés pour le développement de la recherche. Toute demande concernant la collecte de ces renseignements doit être à un(e) Agent(e) d'information du programme, au 1 866 668-8297, ou par écrit à l'adresse indiquée au haut du formulaire.

Suite à la page 2

